

APPLICATION DOSSIER JUDICIAIRE ADJ

**Aussi simple
que le papier, en
plus efficace !**



PROJET

Justitia^{4.0}

ADJ la solution pour le travail quotidien de la justice

L'application dossier judiciaire (ADJ) transfère les méthodes de travail habituelles du dossier papier vers un environnement numérique **convivial** et **efficace**. Elle répond à des exigences élevées en matière de **protection des données** et de **sécurité** et s'intègre **parfaitement aux systèmes informatiques existants**. Elle **est prête en temps voulu** pour la gestion obligatoire des dossiers numériques **conformément à la LPCJ**. **Éprouvée sur le terrain** dans le secteur judiciaire et flexible dans son utilisation, l'ADJ constitue **une base d'avenir** pour le travail avec les dossiers judiciaires électroniques.

À qui s'adresse l'ADJ?

L'ADJ offre **aux tribunaux, aux ministères publics et aux autorités d'exécution des sanctions pénales** un environnement de travail numérique destiné à la gestion et au traitement des dossiers judiciaires électroniques ainsi qu'à la gestion des tâches.



« Dans l'environnement numérique, les utilisateurs et utilisatrices retrouvent des habitudes de travail qu'ils connaissaient déjà avec le papier : surligner des passages, ajouter des annotations, partager des commentaires et des notes – ou choisir de ne pas les partager. »

Muriel Schwenzel, responsable informatique
du Tribunal administratif fédéral

ADJ la solution pour le travail quotidien de la justice

Comment l'ADJ protège-t-elle les données sensibles ?

L'ADJ s'appuie sur les trois principes fondamentaux de la sécurité de l'information : la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité. **Le cryptage, les droits d'accès basés sur les rôles, l'authentification forte et les mécanismes de protection à plusieurs niveaux** garantissent la sécurité des dossiers et des données de procédure. Ces **mesures** sont **continuellement perfectionnées** afin de faire face efficacement aux **nouvelles menaces**.



« La justice passe au numérique. Nous abandonnons progressivement le travail sur papier au profit d'un mode de travail électronique – et l'ADJ est l'outil idéal pour cela. »

Jan Grunder,
président du tribunal régional de l'Oberland à Thoune

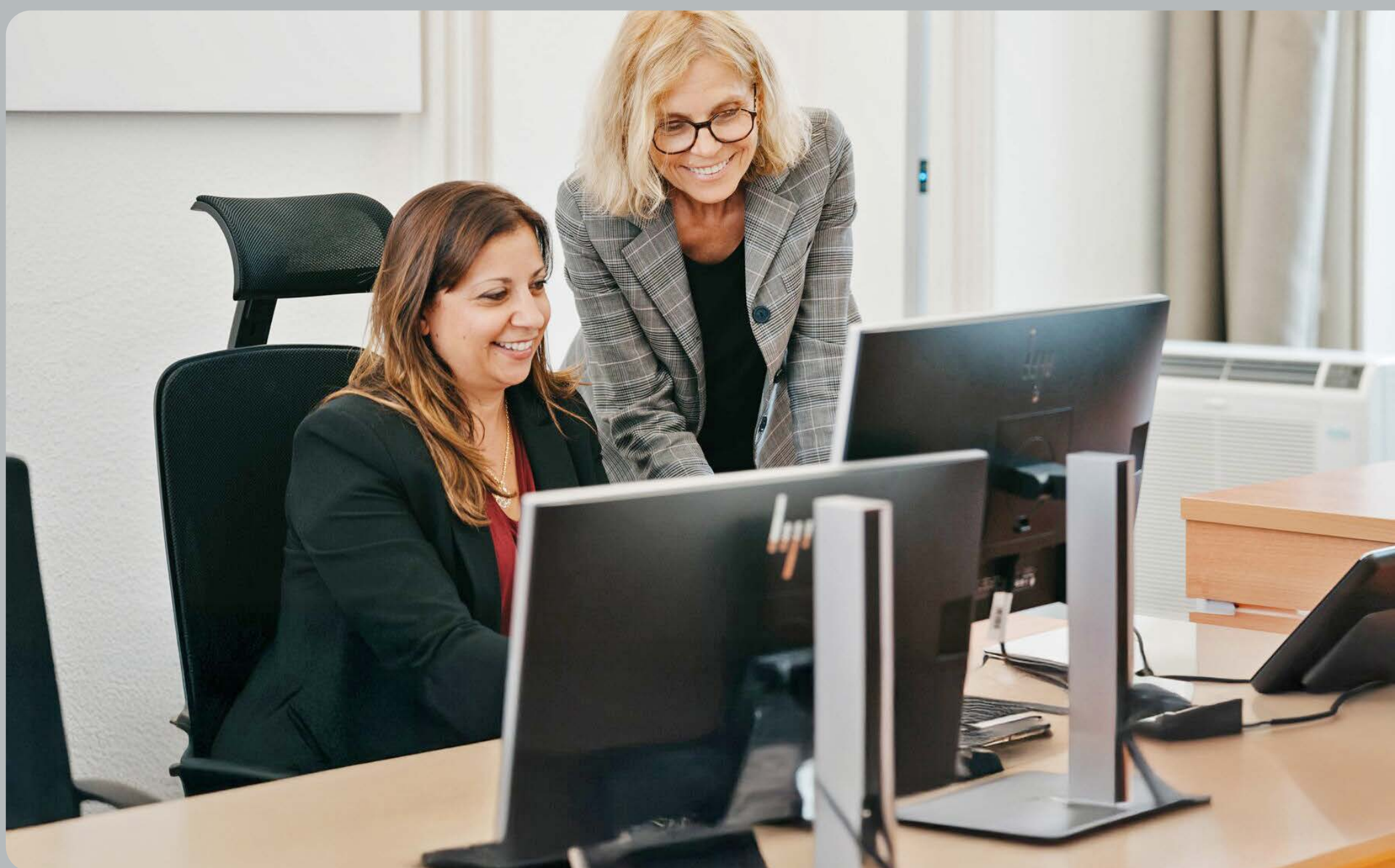
Comment l'ADJ s'intègre-t-elle dans l'environnement judiciaire numérique ?

L'ADJ vient **compléter** la **plateforme justitia.swiss** ainsi que les **applications métiers existantes**. Alors que la plateforme justitia.swiss couvre les échanges juridiques électroniques et la consultation des dossiers, les applications métiers restent essentielles pour les données de procédure et la gestion des documents. L'ADJ prend en charge le traitement du dossier électronique et s'intègre ainsi dans l'environnement système.

ADJ la solution pour le travail quotidien de la justice

Comment l'ADJ est-elle financée ?

Alors que les **travaux de base** ont jusqu'à présent été pris en charge **conjointement, à partir de 2028, les cantons qui utilisent l'ADJ** participeront aux coûts. La répartition s'effectue en fonction de la taille de la population ; au sein des coûts cantonaux, environ 64 % reviennent aux tribunaux et environ 36 % aux ministères publics. Les coûts totaux estimés pour le développement et l'exploitation jusqu'en 2031 s'élèvent à environ 13.1 millions de francs suisses par an. **Plus le nombre d'autorités** utilisant l'ADJ est élevé, plus les coûts par autorité sont faibles.



ADJ la solution le travail quotidien de la justice pour

Comment l'ADJ facilite-t-elle le travail numérique sur les dossiers ?



1. Gérer les données relatives aux procédures

Saisir les données, les organiser et disposer ainsi d'une vue d'ensemble sur les informations pertinentes relatives aux procédures.



2. Classer et archiver des documents

Insérer des pièces de dossiers de manière ordonnée, les nommer, les regrouper et les attribuer au dossier électronique.



3. Travailler sur des dossiers électroniques

Surligner les passages importants, les masquer, ajouter des commentaires et créer des signets.



4. Trouver des informations de manière ciblée

Rendre rapidement accessibles les données, les documents et les contenus grâce à la fonction de recherche.



5. Coordonner les tâches

Créer, attribuer, modifier, transférer et clôturer des tâches.



6. Préparer les audiences

Rassembler les documents pertinents, les annotations et les commentaires pour les journées d'audience.

ADJ une expérience et un savoir-faire acquis sur le terrain



Découvrez l'ADJ en action

Jan Grunder, président du tribunal régional de l'Oberland à Thoune, vous guide **étape par étape à travers les principales fonctionnalités** – des données de procédure et du système de classement, en passant par l'archivage, la recherche et la gestion des tâches, jusqu'à la préparation des audiences. Ces vidéos vous expliquent clairement comment utiliser l'ADJ au quotidien dans le milieu judiciaire et quelles étapes de travail bénéficient désormais d'un soutien numérique. Actuellement disponible uniquement en allemand.

Pour en savoir plus



Bénéficiez d'un accompagnement personnalisé

De la préparation à l'utilisation productive : le **projet Justitia 4.0 accompagne les autorités judiciaires dans la mise en place de l'ADJ grâce à des formations, des offres de formation de formateurs, des fiches pratiques et des documents axés sur la pratique**. Le déploiement s'effectue ainsi de manière efficace, structurée et adaptée aux besoins de votre autorité judiciaire.

Pour en savoir plus

ADJ une expérience et un savoir-faire acquis sur le terrain



Découvrez les coulisses du projet pilote mené à Genève

Le projet pilote mené au Tribunal civil de Genève montre comment l'ADJ fait ses preuves dans le cadre d'une activité judiciaire réelle. Pietro Ferrario et Vivien Letonnellier rendent compte des **premières expériences** en matière de **gestion électronique des dossiers**, de **l'intégration dans les systèmes existants** et de la **préparation du déploiement à l'échelle du canton**.

[Pour en savoir plus](#)



Bénéficiez des précieux enseignements tirés par le TAF

Grâce au projet pilote ADJ, le Tribunal administratif fédéral de Saint-Gall recueille des enseignements précieux pour la gestion numérique des dossiers. Sara Szabo, secrétaire générale, et Muriel Schwenzel, responsable informatique, partagent leurs expériences issues de ce projet pilote : de la mise en œuvre technique aux changements organisationnels, en passant par des recommandations à l'intention d'autres autorités judiciaires.

[Pour en savoir plus](#)

ADJ Vos interlocutrices

Vous souhaitez obtenir davantage d'informations sur l'ADJ ou vous avez des questions concernant le processus de transformation de la justice ? Nos conseillères se tiennent à votre disposition. N'hésitez pas à les contacter directement ou via le formulaire de contact disponible sur notre site web.



Marion Bisig

Pour AG, AI, AR, GL, NW, OW, SO

marion.bisig@justitia.swiss



Caroline Brunner

Pour BGer, BVGer, BPatGer, BStGer, BA, MJ, MP, fedpol, ÜPF, SG, TI, VD, VS

caroline.brunner@justitia.swiss



Lucia Eigensatz

Pour GR, SH, SZ, TG, UR, ZH, ZG

lucia.eigensatz@justitia.swiss



Jézael Fritsche

Pour FR, GE, JU, NE

jezael.fritsche@justitia.swiss



Marija Marković

Pour BE, BL, BS, LU

marija.markovic@justitia.swiss



N'hésitez pas à nous contacter !

Projekt Justitia 4.0

Giacomettistrasse 1
3006 Bern

